

Spécialisation en oncologie

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Raisonnement clinique associé aux soins infirmiers oncologiques en ORL et pneumologie

Code	PAON1S07	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Charlotte CROMBEZ (charlotte.crombez@helha.be) Christophe LONCHAY (christophe.lonchay@helha.be) Nicolas MEERT (nicolas.meert@helha.be) Catherine MEUNIER (catherine.meunier@helha.be) Benoît Dr COLINET (benoit.colinet@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'Unité d'Enseignement 07 "Raisonnement clinique associé aux soins infirmiers oncologiques en ORL et pneumologie" comporte une seule Activité d'apprentissage qui apporte aux étudiant.e.s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession d'infirmier.e spécialisé.e en oncologie notamment en ORL et en pneumologie.

Il s'agit des contextes où l'infirmier.e collabore en interdisciplinarité en extra et intrahospitalier.

L'infirmier.e spécialisé.e est amené.e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 5.C1.1 S'engager dans un développement personnel et dans son projet de formation professionnelle
 - 1.2 5.C1.2 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 5.C1.3 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages en adoptant une attitude réflexive
 - 1.4 5.C1.4 Se positionner en tant que professionnel responsable ayant une expertise en oncologie
 - 1.5 5.C1.5 Développer son intelligence émotionnelle
 - 1.6 5.C1.6 Intégrer les principes de la pratique infirmière en oncologie fondée sur des données scientifiques probantes
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 5.C2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.2 5.C2.2 Exercer un avis critique à l'intérieur du cadre éthique en regard de ses valeurs personnelles et professionnelles
 - 2.3 5.C2.3 Respecter la législation et les réglementations institutionnelles
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 5.C3.1 Programmer les actions logistiques et humaines indispensables à la continuité des soins
 - 3.2 5.C3.2 Collaborer avec le/la client.e, les proches et les différents intervenant(e)s de l'équipe interdisciplinaire

- 3.3 5.C3.3 Participer à la démarche qualité en mobilisant les ressources de l'environnement professionnel
- 3.4 5.C3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonnes pratiques
- Compétence 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers individualisés**
 - 4.1 5.C4.1 Recueillir et sélectionner les informations pertinentes en tenant compte de l'histoire singulière de chaque client(e)
 - 4.2 5.C4.2 Identifier les problèmes de santé réels et potentiels en tenant compte de l'impact du cancer sur le malade et ses proches
 - 4.3 5.C4.3 Fixer des objectifs de soins adaptés au contexte
 - 4.4 5.C4.4 Prioriser les interventions de soins en adéquation avec les ressources du/de la clientée et de ses proches
 - 4.5 5.C4.5 Planifier les interventions de soins en adéquation avec les ressources du/de la clientée et de ses proches
 - 4.6 5.C4.6 Evaluer la démarche et les résultats des interventions et réajuster le plan de soins
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 5.C5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes en utilisant les outils et un vocabulaire adaptés
 - 5.2 5.C5.2 Utiliser les outils de communication existants et les adapter à l'évolution psychique, physique, spirituelle du/de la clientée et de ses proches
 - 5.3 5.C5.3 Initier et réaliser l'éducation thérapeutique du/de la clientée et de ses proches sur base de l'empowerment (auto-détermination)
 - 5.4 5.C5.4 Collaborer avec les différents intervenant(e)s de l'équipe interdisciplinaire
 - 5.5 5.C5.5 Développer une relation thérapeutique en tenant compte du contexte et de la singularité du/de la clientée
- Compétence 6 **Réaliser les interventions de soins infirmiers à caractère autonome, prescrit et /ou confié**
 - 6.1 5.C6.1 Accomplir des prestations de soins dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention, du curatif, du palliatif et de la réadaptation
 - 6.2 5.C6.2 Adapter le soin à la situation et aux différents contextes culturel, social, familial, psychoaffectif, institutionnel, d'urgence et de fin de vie
 - 6.3 5.C6.3 Intégrer le concept de soins supportifs lors de la réalisation des soins

Acquis d'apprentissage visés

Comprendre les pathologies malignes ORL et en pneumologie prises en charge en Belgique : définitions, physiopathologie, symptomatologie, classification,...

Etre capable d'expliquer les facteurs protecteurs ou, au contraire, les comportements à risque pouvant avoir une influence sur l'apparition d'un de ces cancers

Acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension de l'organisation du programme de dépistage du cancer du en question, quand il existe, en Belgique (facteurs d'inclusion, organisation et financement, problématiques sous-jacentes au dépistage de masse...)

Comprendre les particularités des patients touchés par une pathologie ORL et pneumologiques malignes au niveau médical, chirurgical et en radiothérapie et connaître la prise en soin infirmière ainsi que les surveillances qui y sont liées

Argumenter et expliciter des notions liées à la prise en charge infirmière des cancers ORL et pneumologiques, sur base d'articles lus et commentés en cours (rôle dans l'annonce du diagnostic, rôle de l'infirmière CSO, prévention du lymphœdème, rôle infirmier en matière de sexualité,...)

Savoir prendre en soin un patient touché par une pathologie ORL et pneumologiques malignes en soins infirmiers au niveau médical, chirurgical et en radiothérapie

Appliquer les savoirs acquis en cours par la résolution de cas cliniques et s'impliquer activement dans son développement professionnel

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAON1S07A	Raisonnement clinique et principes de soins infirmiers en matière de prévention, diagnostics, traitements, soins continus: pathologies et soins infirmiers spécifiques en ORL et en pneumologie	36 h / 3 C
-----------	---	------------

Contenu

Principes de soins infirmiers en matière de prévention, diagnostics, traitements, soins continus : pathologies et soins infirmiers spécifiques en ORL et en pneumologie

Pathologies ORL malignes

Soins infirmiers en ORL
 Pathologie en pneumologie (aspect médical)
 Pathologie en pneumologie (aspect chirurgical)
 Pathologie radiothérapie en pneumologie
 Soins infirmiers spécifiques en pneumologie
 Soins infirmiers spécifiques en radiothérapie ORL et pneumologie

Démarches d'apprentissage

Développer des savoirs pour affiner des savoirs faire spécifiques en ORL et pneumologie auprès de patients oncologiques

Dispositifs d'aide à la réussite

- Encadrement individuel
- Variété des spécialistes pour les cours de pathologie (oncologues, chirurgien, radiologue, experts)
- Intervention d'une infirmière coordinatrice de soins en oncologie pour approfondir les cours de soins infirmiers ou autres experts
- Préparation à l'examen à l'aide de cas cliniques réalisés et corrigés durant les heures de cours
- Proposition de lectures complémentaires pour approfondir les points de la matière abordée

Sources et références

powerpoints des différents intervenants
 guidelines internationaux

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Powerpoints
- Articles scientifiques
- Notes individuelles prises durant les cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE est composée d'une seule AA qui comporte 2 parties : les cours en lien avec l'ORL et les cours en lien avec la pneumologie.

L'ensemble de ces parties est évaluée par :

Q1 : Examen Ecrit

Q3 : Examen Ecrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

La cotation de l'UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes parties de cours de cette AA, c'est à dire entre les cours d'ORL et de pneumologie.

Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties de l'activité d'apprentissage qui la composent, à savoir l'ORL et la pneumologie.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des parties de cours de cette AA composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres parties de cours de cette activité d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une de ces parties de cours de l'activité d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres parties de l'activité d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en Oncologie » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).